

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS DE CONSULTATION

Pour l'acquisition de cinq (05) mini aspirateurs.

La Municipalité de Tunis lance une consultation pour l'acquisition de cinq (05) mini aspirateurs.

Les fournisseurs intéressés peuvent prendre connaissance du dossier de la consultation et le retirer tous les jours ouvrables pendant l'horaire administratif à la Direction de la Propreté, 1 avenue Ouled haffouz El Omrane - Tunis.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir consultation pour de cinq (05) mini aspirateurs», contiendra les pièces administratives mentionnées à l'article 2 du cahier des charges signées.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « offre financière » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 2 du cahier des charges complétées et signées.
- une 2^{ème} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « offre technique » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 2 du cahier des charges complétées et signées.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapid-poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 1 août 2018.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

Seuls seront ouverts les plis reçus au plus tard à la date limite de la réception des offres.